



Communiqué CGT Éduc'action, FO, FSU, SNCL, SUD Éducation de l'Académie de Rouen, 9 juin 2020

**Pour la protection de nos statuts et de nos métiers à l'hôpital comme dans les écoles
Pour la revalorisation du point d'indice de tous les fonctionnaires**

La situation sanitaire a démontré à quel point les services publics ont été démantelés par les contre-réformes successives que le gouvernement Macron a poursuivies et amplifiées.

Elle a permis de mesurer la conséquence des politiques dites de « modernisation » des 20 dernières années faites au nom de la réduction des dépenses publiques : tarification à l'acte et création des ARS pour la santé, réformes du collège, du lycée, Parcoursup, fusion des académies, loi sur l'école inclusive avec la création des PIAL (Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés) ... pour l'Éducation nationale.

Ces politiques se sont soldées par des milliers de fermetures de lits et d'hôpitaux de proximité, de classes, de filières de formation.

De la même manière que dans l'Éducation Nationale, le gouvernement avait ouvert en janvier les discussions sur l'augmentation des rémunérations dans le cadre d'une « redéfinition du temps de travail », Édouard Philippe a annoncé le « Ségur » de la santé et l'augmentation des salaires des personnels hospitaliers en précisant que « les 35h n'étaient pas un sujet tabou ».

Le gouvernement Macron a utilisé la crise pour contraindre les personnels hospitaliers comme ceux de l'Éducation nationale à remettre en cause leurs fonctionnements habituels, leurs cadres d'emploi et parfois même leurs métiers.

À l'hôpital, les personnels ont subi une augmentation du nombre d'heures, une modification des rythmes de travail, des restructurations des services, des changements de postes, des remises en cause des spécialités, etc ...

Dans l'Éducation Nationale, le ministre Blanquer utilise la crise sanitaire pour généraliser l'enseignement à distance, rouvrir les établissements et les écoles dans des conditions qui ne permettent pas véritablement d'enseigner.

Les missions des personnels des collectivités ont changé pour se recentrer sur la désinfection des locaux.

Les associations et les municipalités sont sollicitées, dans le cadre du dispositif 2S2C (Sport Santé Culture Civisme), pour intervenir dans les établissements sur le temps scolaire et avec des contenus qui relèvent parfois de l'enseignement. Les personnels sollicités n'ont pour formation que le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur), n'ont le plus souvent pas le statut de la Fonction publique et sont très mal rémunérés.

Le ministère étudie les conditions de la rentrée en septembre avec une prise en charge d'un tiers du temps scolaire des élèves dans le cadre des 2S2C, ce qui n'est pas acceptable et creusera encore les inégalités, alors que les élèves auront plus que jamais besoin d'école à la rentrée.

Il ne fait aucun doute que toutes ces adaptations à la crise sanitaire sont autant de pièges et de ballons d'essai pour modifier, déréglementer, assouplir, remettre en cause les statuts et la fonction publique.

C'est pourquoi les organisations syndicales CGT Éduc'action, FO, FSU, SNCL, SUD Éducation de l'Académie de Rouen sont bien déterminées à se battre pour défendre les statuts et les fonctionnaires seuls aptes à garantir les droits à la santé et à l'éducation pour tous sur tout le territoire.

Pendant toute cette période, les CHSCT ont fait la preuve de leur nécessité, tant dans l'Éducation que dans les collectivités territoriales. Leur disparition n'est pas envisageable, et nous réaffirmons qu'il faut abroger la loi dite de transformation de la Fonction Publique.

La levée de l'état d'urgence sanitaire : nous refusons d'être bâillonnés !

Le droit de manifester est un droit garanti par la Constitution. Alors même que la liberté de circuler sur notre territoire a été rétablie, que l'ouverture des bars et restaurants, de certains parcs d'attraction et la reprise des célébrations religieuses rassemblant bien plus de 10 personnes ont été autorisées, il n'est pas cohérent que les rassemblements - et donc les manifestations - à plus de 10 personnes sur la voie publique restent purement et simplement interdits.

Le monde de l'avant virus avait déjà largement restreint les libertés publiques : licenciements de syndicalistes, interdictions de manifester, violences policières, voire judiciaires, lors des manifestations, usages disproportionnés d'armes entraînant de nombreuses blessures, des mutilations et des décès ...

Alors que les droits des salariés sont remis en cause (code du travail, statuts), que le gouvernement utilise la crise sanitaire pour accélérer ses contre-réformes nous refusons d'être bâillonnés. Il y a urgence à rétablir les libertés individuelles et collectives de se déplacer, de se réunir et de manifester. La loi sur l'état d'urgence doit être abrogée.

Les organisations syndicales CGT Educ'action, FO, FSU, SNCL, SUD Éducation de l'Académie de Rouen appellent les personnels de l'EN à soutenir la mobilisation des personnels hospitaliers du 16 juin partout dans l'académie. Un préavis de grève a été déposé. Les OS appellent les personnels de l'Éducation nationale à participer aux rassemblements.

À Rouen : rassemblement à partir de 9h30 devant le CHU pour un départ en manifestation à 10h30 vers l'Agence Régionale de Santé.

A Dieppe : rassemblement 10h 30 devant la gare

POUR

- **l'annulation des fermetures de lits dans les hôpitaux,**
- **la réouverture des hôpitaux de proximité et des services fermés,**
- **le recrutement massif de personnels dans les hôpitaux,**
- **le recrutement massif de fonctionnaires dans les différents pans de la Fonction Publique,**
- **l'annulation des fermetures de postes et le recrutement massif de personnels dans l'Éducation Nationale,**
- **l'augmentation de la valeur du point d'indice pour tous les fonctionnaires,**
- **l'abrogation de la loi sur l'état d'urgence.**